Rénovation, démolition et extension (périscolaire, restaurant scolaire)

GROUPE SCOLAIRE GERMAINE FERRAND
À THIVARS

Centre-Val de Loire, département d'Eure-et-Loir (28)
Commune de 1 044 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :

2022 — 2024 — 2025

1. **Phase préalable d'analyse**
2. **Élaboration du projet de rénovation**
3. **Début du chantier**
4. **Réception des travaux**

Fiche **d'identité**

Porteur du projet :
Commune de Thivars

Les autres acteurs :
Assistance à maîtrise d'ouvrage : SAEDEL (Société d'aménagement et d'équipement du département d'Eure-et-Loir)
Maître d'oeuvre : atelier DOING (Serge Ouzoulias)

Le projet en bref :
- Isolation thermique et changement des menuiseries
- Modernisation des systèmes de chauffage
- Centrale de traitement d'air à double flux
- Eclairage LED

Les points forts :
#rénovation globale et fonctionnelle #chaufferie gaz à condensation #pompe à chaleur

Années 1960-70
Année de construction du bâtiment

636 M²
Surface des bâtiments

132
Elèves au sein de l'école

33 % - 54%
Economie d'énergie visée (école maternelle & élémentaire)

2,25 M€
Montant total prévisionnel de l'opération

OLIVIER SOUFFLET
Maire de Thivars

Quels facteurs vous ont conduit à initier ces vastes travaux ?
Ces rénovations étaient envisagées depuis 2014 par les élus, avec deux priorités à l'agenda : réduire la consommation énergétique des bâtiments et sécuriser les trajets des élèves en construisant un restaurant à proximité, pour remplacer l'ancienne cantine située de l'autre côté de la route. L'idée était de profiter des travaux de rénovation énergétique nécessaires pour lancer la construction de nouvelles infrastructures.

Ce projet, que j'ai porté lors de ma campagne en 2020, prévoyait la réhabilitation des écoles, et la construction de deux infrastructures supplémentaires, à savoir un restaurant et une garderie, avec, bien sûr, la volonté de préserver le patrimoine ! L'école Germaine Ferrand, nommée en hommage à une généreuse donatrice, est chère à l'histoire locale.

Comment avez-vous financé un tel projet ?
La recherche de financement a été un parcours du combattant ! Nous avons commencé par chercher des subventions auprès de divers organismes : l'État, le Département, Chartres Métropole. Nous avons exploré les options bancaires, mais les organismes traditionnels ne proposaient que des prêts sur des durées trop courtes. C'est grâce à la Banque des Territoires que nous avons obtenu quatre prêts adaptés à nos besoins. Cet apport segmenté a permis un étalement des remboursements, parfaitement aligné avec notre capacité financière.

La bonne idée

Il faut persévérer, garder en vue les objectifs. Je recommande de mettre en place un budget flexible, intégrant des options modulables en cas de turbulences économiques.

Et demain ?

Ce projet, c'est celui de la résilience et de la vision, pour une école qui sera non seulement économe et fonctionnelle, mais aussi une fierté pour notre commune et un modèle d'espoir pour d'autres collectivités.

Plan **de financement**

Le montant prévisionnel du projet s'élève à 2,25 M€. Il est financé par un prêt de 900 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est d'1,16 M€ (DETR, DSIL, Fonds Vert, Département, Chartres Métropole, via le Fonds de concours). La ville a autofinancé 188 000€.

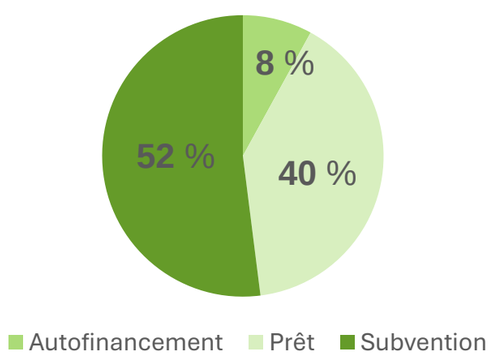

Edu**Radar**

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

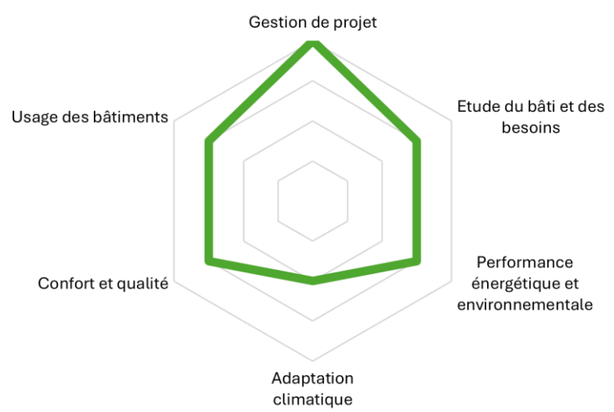

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts

ÉDURÉNOV